

IPANEMA

Initiative PArtenariale Nationale
pour l'émergence des Energies MArines

SYNTHÈSE

« Déclaration d'intention et appel
à fédérer les efforts de développement
des énergies marines en France »

Le 17 octobre 2008, à Brest



Conscients de l'importance de structurer rapidement les programmes français visant au développement des énergies marines, les signataires souhaitent contribuer, dans une approche partagée et ouverte, à favoriser l'émergence en France (métropole et DOM-COM) d'une filière industrielle et scientifique dans ce domaine. Ils décident de s'engager dans la présente Initiative PArtenariale Nationale pour l'émergence des Energies MARines (IPANEMA), et appellent l'ensemble des acteurs à fédérer leurs efforts pour ce faire.

Préambule

La mer est un milieu riche en flux énergétiques : marée, vent en surface, vagues, courants de marée et océaniques, gradients thermique et de salinité. A l'exception de l'usine marémotrice de la Rance, exploitée depuis 1967, et des projets éoliens offshore ancrés, ces énergies représentent un gisement qui reste à exploiter de manière commerciale et industrielle, faute de technologies éprouvées. Ce pourrait être le cas à l'horizon 2020, à condition que des acteurs-clés s'impliquent dès maintenant en Recherche, Développement et Démonstration pleine échelle en mer, pour étudier et valider les options technologiques et leur capacité d'intégration environnementale et sociétale. Cela nécessitera aussi d'adapter le contexte administratif et réglementaire et de proposer des mécanismes de soutien à l'émergence de la filière, pour intégrer ces nouveaux usages de la mer à la gestion des zones côtières... C'est déjà le cas dans d'autres pays d'Europe (Royaume-Uni) et du monde (Canada) tandis que diverses initiatives de coordination et de contribution à l'émergence de cette filière se structurent au niveau international.

Contexte

Dans un contexte européen propice (Paquet Energie-Climat, construction d'une politique maritime européenne), en tant que nation maritime, la France dispose d'un potentiel important, tant en métropole qu'outremer. L'Etat s'est doté d'outils pour soutenir la production électrique issue de la mer, tandis que les récents travaux et conclusions du Grenelle de l'environnement, nourris de la contribution de nombreux acteurs (industries, collectivités, organismes de recherche, pôles de compétitivité) ont aussi souligné le besoin d'une structuration de cette filière et notamment la nécessité de démonstrateurs et de soutien à ces derniers. Des organismes de recherche et des industriels, assistés de bureaux d'études, travaillent depuis plusieurs années sur ces systèmes houlomoteurs et hydroliens. Leurs projets sont soutenus, notamment à travers la labellisation par des pôles de compétitivité, par des collectivités régionales et leurs partenaires qui ont pris en compte la question des énergies marines dans leurs stratégies énergétiques. Des associations professionnelles commencent également à se mobiliser. Enfin les services de l'Etat en charge de la mer et les représentants du monde la mer doivent être parties prenantes du développement des énergies marines afin d'évaluer de manière intégrée les impacts sur les activités professionnelles et de loisir ainsi que sur le milieu naturel.

Constats partagés sur les besoins

Les signataires reconnaissent :

- la question du développement des énergies marines comme un enjeu d'envergure nationale ;
- le besoin de moyens de recherche, développement et démonstration aux différentes échelles de territoire ;
- le besoin d'essais en mer, étape indispensable d'étude voire de validation des prototypes ;
- la nécessité de développer des stratégies partagées entre les acteurs publics et privés, ainsi que le besoin d'échange et de coordination des différentes parties prenantes ;
- l'opportunité de créer à terme une filière française dans ce domaine en s'appuyant sur les savoir-faire déjà existants et en articulation avec les initiatives internationales et notamment européennes.

Objectifs de cette initiative

Les signataires de la présente initiative se fixent quatre objectifs :

- 1) Promouvoir le développement d'une filière scientifique et industrielle en énergies marines**, en définissant une stratégie commune et une feuille de route volontariste, et en facilitant l'appropriation des enjeux par l'ensemble des parties prenantes.
- 2) Mettre en place un réseau coordonné des acteurs français des énergies marines** dans une logique de développement des travaux existants et de renforcement de la thématique énergies marines à tous les niveaux concernés (recherche, industrie, développement économique...).
- 3) Développer des sites d'essais en mer adaptés aux différentes technologies d'énergies marines**, pré requis à la démonstration de leur rentabilité économique.
- 4) Faciliter le développement de démonstrateurs en contribuant à la définition**, au pilotage et à la mise en oeuvre de dispositifs de soutien adaptés.

Actions à lancer pour atteindre ces objectifs

Les signataires décident de constituer un groupe de travail « IPANEMA » qui aura pour mandat de proposer les modalités rendant accessibles les objectifs énoncés précédemment et en particulier étudier la pertinence et la faisabilité de création d'une structure d'envergure nationale, à vocation de recherche et d'essais, sur les énergies marines.

Les signataires s'engagent à définir les modalités de fonctionnement et à assurer le secrétariat et l'animation de ce groupe de travail.

IPANEMA

Initiative PArtenariale Nationale
pour l'émergence des Energies MArines

APPEL

Les signataires appellent

l'ensemble des acteurs favorables à la présente initiative
à les rejoindre et à participer au groupe de travail

« IPANEMA »

pour que ses conclusions soient rendues publiques au printemps 2009.

Pour rejoindre l'Initiative et participer au groupe de travail, envoyer un mail à : contact@ipanema2008.fr

